

Club SMID

Dialogue et engagement avec les entreprises de petites et moyennes capitalisations

Note de cadrage

Objectif du club :

Les principaux objectifs sont de :

- Créer une **communauté d'investisseurs responsables** dédiée au **dialogue et à l'engagement avec les entreprises de petites et moyennes capitalisations** (SMID) sur des sujets ESG.
- Partager **des bonnes pratiques** entre investisseurs et **faire émerger des attentes communes** pour un accompagnement cohérent des entreprises de petites et moyennes capitalisations sur divers sujets ESG.
- **Mutualiser et collaborer** dans le but d'un dialogue plus efficace avec ces entreprises. Finalement, être un **acteur de référence pour l'engagement** avec les entreprises de cette taille, visant à contribuer à leurs progrès sur leurs différents enjeux ESG.

Pourquoi un tel club ?

D'une part, divers échanges avec les investisseurs membres du FIR ont fait remonter un besoin d'accélérer la **structuration et la formalisation des démarches ESG des entreprises de petites et moyennes capitalisations**. À court terme, ces entreprises, dont les ressources sont limitées, sont particulièrement challengées par la mise en œuvre de réglementations telles que la CSRD, par leurs donneurs d'ordre ou encore par les impacts ESG sur leurs modèles d'affaires. D'autre part, le lancement du club est issu de l'expression d'un **besoin de mettre en commun des bonnes pratiques et de collaborer entre investisseurs pour accompagner** au mieux les entreprises de cette taille dans leurs progrès ESG a également été identifié.

Pourquoi au sein de la Plateforme engagement du FIR ?

La plateforme engagement du FIR a été formalisée en 2021. Son activité se concentre autour de plusieurs actions-engagements thématiques, campagne de questions écrites ESG en AG, brief investisseurs, ...et concerne les entreprises européennes en premier lieu desquelles les entreprises françaises. Ses travaux sont supervisés par une **Commission** présidée par Luisa Florez, Directrice des recherches en finance responsable chez OFI Asset Management, et composée de 50 organisations membres (dont 39 investisseurs, 2 académiques, 6 sociétés de

conseil, 1 syndicat et 2 personnalités qualifiées)¹. Trois salariés à plein temps du FIR sont en charge de la déclinaison opérationnelle des actions d'engagement validées chaque année par cette Commission. Il **existe donc déjà une structure opérationnelle pour accueillir une communauté d'investisseurs souhaitant s'engager collectivement** dans une démarche d'accompagnement des entreprises de petites et moyennes capitalisations sur leurs enjeux ESG.

De plus, plusieurs investisseurs membres de la Commission dialogue et engagement **ont déjà manifesté leur intérêt pour une déclinaison de l'activité de la plateforme**, qui se concentre aujourd'hui essentiellement sur les grandes capitalisations françaises, **au niveau des SMID**.

Comment fonctionne ce club ?

- **Gouvernance**

Le club SMID est intégré à la plateforme dialogue et engagement du FIR. À ce titre, il bénéficie de l'appui de ses équipes.

Plusieurs groupes de travail ont été initiés parallèlement et successivement au sein de ce club. A ce jour, les groupes sur la thématique **gouvernance** et **capital humain**, lancés en 2024, ont été complétés par un **GT climat** lancé à l'été 2026. **Chaque groupe de travail est piloté par un co-lead(s) de deux investisseurs**. À l'initiative des membres du groupe de travail, en accord avec le(s) lead(s), **d'autres parties prenantes, en priorité membres du FIR**, peuvent être conviées à contribuer en expertise à tout ou parties des séances du groupe de travail sur un domaine spécifique. Au sein de chaque groupe de travail, **un ou des lead(s) investisseurs sont identifié(s)** pour mener l'engagement avec les **entreprises sélectionnées**. Des investisseurs « **supports** » viennent en appui des leads dans le dialogue avec l'entreprise, en participant à la phase de préparation, à la phase de dialogue et à la phase de restitution.

- **Sujets couverts**

Les groupes de travail thématiques couvrent plusieurs sujets en lien avec la thématique :

- **Pour le GT Gouvernance** : le rôle des organes de gouvernance sur l'extra-financier, la composition des conseils d'administration, la transparence et le contenu des politiques de rémunération en lien avec les enjeux ESG, l'actionnariat salarié et la redistribution de valeur, la protection des actionnaires minoritaires ;
- **Pour le GT capital humain** : la formation, le management des carrières, les conditions de travail et salariale, la santé-sécurité, l'emploi et la rétention, la diversité et l'inclusion, l'actionnariat salarié ou encore la représentation des salariés dans les instances de décision et leur niveau de satisfaction.
- **Pour le GT climat** : stratégie et ambition climatique, gouvernance climat, plan d'actions, risques physiques et adaptation, transition juste, reportig et transparence, enjeux spécifiques aux SMID.

Le club a également tissé une relation avec **Middlenext** depuis son lancement, avec qui il échange fréquemment ainsi qu'avec son réseau d'entreprises membres.

Enfin, le club SMID poursuit des échanges réguliers autour du **niveau souhaitable d'informations extra-financières** qui doivent être fournies par les entreprises de petites et moyennes capitalisations dans le cadre des évolutions réglementaires de ces dernières années.

¹ Au 30/09/2026

- **Livrables**

Pour chaque groupe de travail, un rapport sur l'avancement des travaux et le résultat des engagements, le cas échéant, sera rédigé au bout de deux ans.

- **Participants**

Tous les membres investisseurs du FIR intéressés. D'autres parties prenantes, en priorité membres du FIR, pourront également être associées aux travaux après avoir fait part de leur intérêt certain ou expertise sur le sujet et après validation du(es) lead(s) du groupe de travail.

Ce club compte désormais **24 investisseurs participants** réunissant **près de 7000 milliards d'euros** d'actifs sous gestion.

Plusieurs avantages à participer au club peuvent être mentionnés dont :

- Côté émetteurs: 1) Grouper et optimiser les échanges avec les investisseurs, 2) obtenir des attentes cohérentes et concertées des investisseurs, 3) bénéficier d'un partage de connaissances, benchmarks et bonnes pratiques ;
- Côté investisseurs : 1) Augmenter la qualité et donc l'efficacité du dialogue en partageant en amont les analyses et les connaissances sur les émetteurs et leurs enjeux, 2) accroître ses chances d'obtenir un échange avec l'émetteur, 3) accroître son levier d'influence

- **Calendrier**

Une première phase de « préfiguration de l'initiative » pour affiner le cadrage des travaux et les modalités de déroulement, notamment valider les sujets des groupes de travail, a été mise en place fin 2023 avec un groupe de 17 investisseurs membres du FIR volontaires. **Le club s'est ouvert début 2024 à tous les investisseurs intéressés. Les GT sont encore ouverts aux candidatures. Pour en savoir plus sur les modalités pour le rejoindre, merci de nous contacter à l'adresse engagement@frenchsif.org.**